

## Relevé des décisions en séance du Conseil Municipal, le 16 novembre 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
SEINE-MARITIME

<b>Convocation le : 9 novembre 2023</b>		<b>Secrétaire de séance : GRENET Kévin</b>	
<b>Affichage le : 10 novembre 2023</b>			
<b>Nom Prénom</b>		<b>Nom Prénom</b>	
PONTY Pascal	<b>P</b>	GRENET Kevin	<b>P</b>
ELSINY Laurent	<b>PVR</b>	GOSSE Alan	<b>A</b>
GABRIEL Nelly	<b>P</b>	LAPLAIGE Gérald	<b>A</b>
HAPE Agnès	<b>P</b>	MALEUX Andrée	<b>P</b>
BERTOUX Marie-Agnès	<b>P</b>	MARTIN Sébastien	<b>PVR</b>
DEGUISNE Viviane	<b>P</b>	MOREAU Sébastien	<b>A</b>
CECILE Romain	<b>P</b>	RICHARD Nathalie	<b>P</b>
FOUQUET Emmanuel	<b>P</b>	<b>Formant la majorité des membres en exercice</b>	
<b>Pouvoir(s) : ELSINY Laurent à HAPE Agnès, MARTIN Sébastien à GABRIEL Nelly.</b>			
<b>Légende : P : Présent(e), A : Absent(e), E : Excusé(e), PVR : Pouvoir</b>			

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie de Berville-Sur-Seine, le seize novembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures et trente minutes, sous la présidence de Monsieur Pascal PONTY, Le Maire.

Berville-Sur-Seine, Le 20 novembre 2023



Date affichage : Le 23 novembre 2023

N° Délibération	Titre	Décision	Pour	Contre	Abstention(s)
<a href="#">Délibération n° 2023-46</a>	<b>Décision Modificative n° 1</b>	Voir annexe	12	0	0
<a href="#">Délibération n° 2023-47</a>	<b>Brottonne Environnement - Convention</b>	La Métropole Rouen Normandie a reconduit le dispositif permettant aux communes de faire appel aux chantiers d'insertion de la MJC de Duclair et de Brottonne Environnement dans la limite d'une enveloppe de 1 200, 00 € par chantier. Il a été décidé d'utiliser la somme allouée pour le nettoyage des réseaux fossés communaux, D'approuver la nouvelle convention avec Brottonne Environnement, D'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention et tout document relatif à ce dossier.	12	0	0
<a href="#">Délibération n° 2023-48</a>	<b>Lotissement Rue du Village - Maîtrise d'œuvre</b>	Le Maître d'œuvre – Conseilis, initialement choisi est en liquidation judiciaire. Dans ce cadre, il a été nécessaire de lancer une nouvelle consultation auprès de nouveaux maitres d'œuvre, pour prendre la suite des travaux en cours. Il a donc été décidé d'autoriser Monsieur Le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec le Bureau d'Études VIATECH pour un montant de 8 500, 00 € HT. D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour le dossier du futur lotissement.	11	1	0
<a href="#">Délibération n° 2023-49</a>	<b>Restauration scolaire - Diététicien</b>	Suite à la cessation d'activité de Madame Laurence HAMEL Madame Marie-Claire GAJAN de Saint-Jacques Sur Darnetal, pour un montant de 40, 00 € par mois, a été retenue.	12	0	0

Augmentation de crédits

Budget : COMMUNAL

**Intitulé de la D.M. : Fin d'année**Crée le 09/11/2023

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Energie - Electricité	60612		-5 000,00			
Alimentation	60623		1 500,00			
Fournitures d'entretien	60631		-2 000,00			
Fournitures de voirie	60633		500,00			
Bâtiments publics	615221		-5 500,00			
Autres	6168		1 000,00			
Frais de télécommunications	6262		1 000,00			
Rémunération principale	64111		1 500,00			
Cotisations pour assurance du personnel	6455		1 000,00			
Autres	65188		1 000,00			
Autres	65648		100,00			
Ménages	65741		-100,00			
Autres	65888		5 000,00			
Fonds départemental des DMTO pour le				73223		5 000,00
Fonds de péréquation de la cotisation s				73224		-5 000,00
<b>Fonctionnement</b>						
Communes membres du GFP				13141	H.O.	-8 000,00
GFP de rattachement				13251	H.O.	8 000,00
<b>Investissement</b>						